

Plateforme Web de gestion des baux

Procédure de création de compte et de connexion

soi

Vous trouverez ci-dessous la procédure pour créer votre compte et pour accéder à la plateforme Web de gestion des baux de la Société québécoise des infrastructures.

Veuillez noter que les étapes suivantes sont essentielles afin de pouvoir utiliser la plateforme.

Demande d'accès

1. Rendez-vous sur le [Portail partenaires](#).
2. Dans la page d'accueil, sélectionnez la pastille « Créez-en un ! ».



3. Dans la nouvelle fenêtre de connexion, sélectionnez sur « Créez-en un ! ».

The screenshot shows a 'Se connecter' (Connect) page. At the top, there is a text input field containing 'someone@example.com'. Below it is a button with the text 'Pas de compte ? Créez-en un !' which is highlighted with a red rectangular box and a green arrow pointing to it. Further down, there is a link 'Votre compte n'est pas accessible ?'. At the bottom of the page are two buttons: 'Retour' (Return) on the left and 'Suivant' (Next) on the right.

4. Sélectionnez l'option « Inscrivez-vous avec une adresse courriel ».
5. Inscrivez votre adresse courriel* puis, sélectionnez la pastille « Suivant ».

Plateforme Web de gestion des baux

Procédure de création de compte et de connexion

sqi

*Notez que les adresses courriels partagées comprenant une règle de transfert automatisé, ne sont plus autorisées.

Code de vérification

1. Veuillez accéder à votre boîte de réception courriel afin de récupérer le code de vérification.
2. Saisissez ce code de vérification dans le champ prévu à cet effet puis, sélectionnez la pastille « Suivant ».
3. Lisez attentivement les conditions d'utilisation.
4. Veuillez accepter les conditions énoncées en sélectionnant la pastille « Accepter ».

Finalisation de la demande

1. Saisissez les renseignements suivants :
 - votre prénom ainsi que votre nom de famille dans les champs respectivement indiqués;
 - l'adresse du bail;
 - le code postal du bail;
 - le nom du propriétaire ou du locataire inscrits au bail;
 - un numéro de téléphone.
2. Sélectionnez la pastille « Continuer » pour soumettre votre demande.

Traitement de la demande

Veuillez noter que les étapes suivantes devront être réalisées avant que votre compte soit fonctionnel :

1. Une vérification des informations fournies sera réalisée dans les jours suivants votre demande.
2. La direction de la gestion des identifiants et accès de la SQI pourra ensuite vous octroyer les droits d'accès demandés.

Vous recevrez un courriel de confirmation sur votre adresse courriel utilisée afin de confirmer la création de votre compte.

Procédure de connexion

1. Veuillez retourner sur le [Portail partenaires](#).
2. Sélectionner la pastille « Accès partenaires ».
3. Saisissez votre adresse courriel.
4. Saisissez votre code de vérification émis par courriel (un nouveau code sera envoyé à chaque connexion).

Si vous rencontrez des difficultés ou si vous avez des questions concernant cette nouvelle méthode de connexion, nous vous invitons à communiquer avec notre équipe par courriel à baux@sqi.gouv.qc.ca.